DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ



un dispositif souple et mobilisable à tout moment du parcours de la personne en situation de handicap



Objectifs

Permettre à une personne en situation de handicap d'obtenir ou de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail, exclusivement en milieu ordinaire de travail.





Prérequis/Entrée

La personne doit bénéficier d'une Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé délivré par la MDPH, d'une décision "Emploi Accompagné" de la CDAPH et avoir un projet d'insertion en milieu ordinaire.



Les différents publics concernés

- 1. Travailleur handicapé en milieu ordinaire de travail qui rencontre des difficultés particulières pour sécuriser de façon durable son insertion professionnelle.
- 2. Travailleur handicapé ayant un projet professionnel en milieu ordinaire, nécessitant un accompagnement à l'accès à l'emploi et durant l'emploi.
- 3. Travailleur en ESAT ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail.



le cadre législatif

Article 52 de la loi 2016-1088 du 08 août 2016 relatif à la sécurisation des parcours professionnels.







Tél: 07 60 61 50 23

emploi-accompagne.77@ugecam.assurance-maladie.fr

www.groupe-ugecam.fr/actiplus-lieusaint





Groupe UGECAM Ile-de-France Acti+ Lieusaint
61 avenue Pierre Point
CS 40970
77127 Lieusaint
Tél: 01 71 55 22 00



DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ

4 modules

es modules peuvent être réalisés indépendamment

Module 1 : Évaluer la situation globale de la personne

- Identifier, évaluer de manière approfondie les capacités de mobilisation de la personne en situation de handicap vers un projet professionnel.
- Évaluer les potentiels et les besoins de la personne.
- Évaluer ses limitations fonctionnelles et les freins à l'exercice d'une activité professionnelle, qu'elle qu'en soit l'origine.

Module 2: Déterminer un projet professionnel

- ldentifier des pistes d'orientation professionnelle, tout en prenant en compte les potentialités, le niveau de formation, la situation personnelle, mais également les limitations fonctionnelles.
- Aider le bénéficiaire à déterminer et construire son projet professionnel.
- Permettre à la personne de déterminer son projet professionnel par des mises en situation si besoin.



Module 3 : Accompagner à la recherche d'emploi

Accompagner la personne vers et dans l'emploi par un soutien adapté et des techniques de recherche d'emploi.

Module 4 : sécuriser et péreniser l'emploi en milieu ordinaire

- Mettre en place un accompagnement soutenu quant à l'intégration et le maintien dans l'emploi.
- Proposer des conseils ou des préconisations sur les stratégies à mettre en oeuvre dans le cadre de l'emploi.
- Pour les employeurs les informer et les conseiller et mettre en place des solutions adaptées avec tous les acteurs.
- Rappel des régles de prévention, des risques professionnels à la fois pour l'employeur et la personne accompagnée.
- Sensibillisation et/ou médiation entre les équipes et la personne



Modalités d'accompagnement

Avec l'objectif de viser une insertion professionnelle durable, un accompagnement pluridisciplinaire dont le MPS*:

- Des évaluations peuvent être réalisées par l'équipe médico-psycho-sociale (médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale) afin de prendre en compte la situation globale.
- Des apprentissages sont réalisés par les formateur.trices
- Proposer la mise en place de suivis extérieurs si nécessaire selon les besoins identifiés.

*Médico-psycho-social





Possibilité de déjeuner* au restaurant de l'établissement *coût supplémentaire



RER D station Lieusaint-Moissy





Animations: ateliers et sorties d'ordre culturel et sportif

Groupe UGECAM Ile-de-France Acti+ Lieusaint 61 avenue Pierre Point CS 40970 77127 Lieusaint

Tél: 01 71 55 22 00

Siret 423 868 835 00277 - APE 8810C- Finess 77 051 0022



